

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **55**  
Nombre de représentés : **7**  
Nombre d'absents : **2**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** M. Kévin DAIN

**OBJET**

**AFFAIRE N°2026\_078\_CC\_23**  
**Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant pour siéger au Comité d'Orientation Stratégique, Scientifique et Technique (COSST) du GREC-Réunion**

Nombre de votants : 61

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
21 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
04/05/2026

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Gabriel AUBERT - M. Cyrille MELCHIOR - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Karine LEBON procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE procuration à M. Cyrille MELCHIOR

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026

### **AFFAIRE N°2026\_078\_CC\_23 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (COSST) DU GREC-RÉUNION**

**Le Président de séance expose :**

#### **Préambule :**

La Réunion, en tant qu'île tropicale, est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Son insularité, son relief accidenté, la concentration des populations sur le littoral et sa dépendance énergétique et alimentaire accentuent les risques. Le territoire est déjà confronté à des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses : cyclones, inondations, sécheresses ou encore érosion côtière. Ces aléas, combinés à des facteurs socio-économiques (inégalités, pression sur les ressources...), fragilisent les populations, les infrastructures et les écosystèmes. La préservation du cadre de vie, de la biodiversité et de la sécurité des habitants demandent une anticipation renforcée et des politiques d'adaptation à la hauteur des enjeux.

Pour comprendre et agir, le Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) constitue aujourd'hui la principale référence scientifique mondiale en matière de changement climatique. Il évalue de manière rigoureuse l'état des connaissances sur les causes, les impacts et les trajectoires possibles d'évolution du climat. Ses rapports soulignent l'urgence d'agir à toutes les échelles pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (stratégie d'atténuation) et renforcer la capacité des territoires à faire face aux effets déjà inévitables (stratégie d'adaptation). Les conclusions du GIEC appellent les territoires à mobiliser leurs propres ressources scientifiques et à intégrer la question climatique dans l'ensemble de leurs politiques publiques.

Inspiré du modèle du GIEC mais adapté à l'échelle locale, ce dispositif multi-acteurs associe les collectivités, les services de l'État, les scientifiques et les acteurs socio-économiques. Sa mission est d'approfondir la connaissance des spécificités du climat réunionnais afin d'en anticiper les impacts.

En tant qu'interface entre la recherche et l'action publique, le GREC-Réunion constitue un outil d'aide à la décision essentiel. Il permet de produire et de centraliser des données fiables pour accompagner l'élaboration et la révision de nos documents-cadres (SCoT, PCAET, PLU). Cette collaboration étroite entre la sphère scientifique et la Collectivité permet de fonder nos stratégies d'aménagement sur une expertise solide, garantissant ainsi une meilleure résilience du territoire face aux enjeux climatiques.

#### **1 - Gouvernance du GREC :**

Le GREC repose sur une gouvernance collaborative pensée pour assurer à la fois la légitimité scientifique, la cohérence territoriale et l'ouverture à la société civile. Cette gouvernance s'articule autour de plusieurs instances complémentaires.

L'Assemblée Consultative pour le Climat et l'Adaptation Territoriale (ACCAT) incarne la dimension participative du dispositif : elle regroupe des représentants des collectivités, du monde socio-économique, de la société civile et de la recherche. Elle joue un rôle stratégique en identifiant les besoins et en orientant les priorités d'action.

Le Comité d'Orientation Stratégique Scientifique et Technique (COSST) pilote le programme de travail du GREC. Il se constitue de :

- Acteurs institutionnels : l'Etat, la Région, le Département l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR) et les EPCI de l'île ;
- Comité Scientifique et Technique (CST) : L'Université de La Réunion, Météo France, le CNRS, l'IRD, le BRGM, le CIRAD et l'INSERM ;
- Financeurs : ADEME, AFD, Banque des Territoires.

Son rôle est de veiller à ce que les productions du GREC répondent aux enjeux du territoire. Il élabore également les recommandations destinées aux décideurs, valide les budgets et priorise les projets labellisés.

Le Territoire de l'Ouest, en tant qu' EPCI membre du GREC de La Réunion, dispose d'un représentant titulaire et d'un suppléant au sein du Comité d'Orientation Scientifique, Stratégique et Technique (COSST).

La garantie de la rigueur scientifique est assurée par le CST. Il supervise les travaux, valide la méthodologie et peut exercer un droit de veto sur toute interprétation qui ne serait pas conforme aux connaissances scientifiques. Par ailleurs, un Secrétariat permanent, animé par la Région avec l'appui des partenaires, assure la coordination quotidienne, l'animation du réseau, la gestion du budget et la diffusion des travaux.

Enfin, des Groupes de Travail Thématiques (GTT) sont mis en place de manière ponctuelle pour traiter de sujets ciblés (eau, littoral, santé, etc.). Chaque groupe est co-animé par un binôme chercheur/praticien et produit des livrables concrets utiles aux acteurs du territoire.

Cette architecture garantit à la fois la transparence des processus, l'interdisciplinarité, et l'appropriation collective des connaissances. Elle permet de faire du GREC-Réunion un outil stratégique au service des collectivités locales, en facilitant la traduction des données scientifiques en décisions publiques éclairées et territorialisées.

## 2 - Programme d'action prévisionnel

Le programme d'action 2025-2027 du GREC-Réunion vise à renforcer la capacité du territoire réunionnais à anticiper, atténuer et s'adapter aux effets du changement climatique. Il s'articule autour de trois grands enjeux : la gestion des risques climatiques, le renforcement de l'interface science-société, et la coordination des initiatives d'adaptation.

Parmi les actions phares, le programme prévoit :

- L'élaboration d'un diagnostic territorial de la vulnérabilité climatique, à l'échelle régionale et sectorielle (agriculture, eau, santé, littoral, etc.), en appui à la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Il inclut également une analyse scientifique des impacts du cyclone Garance, pour tirer des enseignements utiles à l'adaptation locale.
- Un projet de recherche interdisciplinaire sur l'eau – à la fois comme ressource stratégique et comme vecteur de risque – permettra de produire des outils d'aide à la décision adaptés aux réalités réunionnaises.
- La création d'un centre de ressources en ligne, destiné à centraliser et rendre accessibles les données climatiques, les indicateurs de risque, les cartes de vulnérabilité, ainsi que les documents stratégiques et les publications scientifiques utiles aux collectivités. Des indicateurs sectoriels harmonisés seront produits pour alimenter les diagnostics territoriaux.

En parallèle, le GREC développera des actions de sensibilisation, des contenus pédagogiques, des cycles de conférences pour les élus et des modules sur les outils de planification (PCAET, SCoT, PLU, etc.).

Ce programme est conçu comme un levier pour renforcer la résilience du territoire et accompagner concrètement les collectivités dans l'action climatique.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation d'un représentant titulaire ainsi que d'un suppléant au sein du Comité d'Orientation Stratégique, Scientifique et Technique (COSST) du GREC-Réunion. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

- DÉSIGNER M. Vincent RIVIERE, en tant que titulaire, pour représenter le Territoire de l'Ouest au sein du COSST du GREC-Réunion ;**
- DÉSIGNER Mme Bibi-Fatima ANLI, en tant que suppléant, pour représenter le Territoire de l'Ouest au sein du COSST du GREC-Réunion.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président